

Flash Info Longevelle








n°123

Septembre 2020

Sécheresse : passage en alerte de crise (niveau 3)

Depuis vendredi 11 septembre 2020, la préfecture du Doubs a pris un arrêté portant restriction provisoire des usages de l'eau pour alerte de crise niveau 3 sur l'ensemble du département du Doubs, remplaçant les mesures déjà prises le mardi 4 août 2020.

Principales restrictions réglementaires applicables en situation de sécheresse

ARROSAGES		NETTOYAGES				PISCINES	
							
pelouses, jardins, espaces verts publics et privés	golfs et terrains de sport	terrasses, toitures et façades	équipements sportifs et de loisirs	voiture	voies	privées	ouvertes au public

CRISE (Niveau 3)

Elle commence lorsque les milieux et les usages de l'eau sont très durement affectés par la situation hydrologique. Cette situation doit conduire à la limitation des usages de l'eau aux usages prioritaires (notamment l'eau potable, l'eau pour le bétail...). Tous les autres usages ont vocation à être interdits.

							
Interdits sauf potagers privés entre 20h et 8h sur réserves d'eau	Interdits	Interdits sauf dérogation sanitaire	Interdits sauf dérogation sanitaire	Interdits hors stations qui ne seront ouvertes que sur une file	Interdits sauf impératifs sanitaires	Interdiction totale de remplissage	Soumises à autorisation

L'arrosage des pistes de chantiers est limité au strict nécessaire et l'irrigation agricole par aspersion est interdite.

Le non-respect de ces interdictions est passible d'une contravention de 5ème classe d'un montant pouvant atteindre 1500 euros. Des opérations de contrôle seront organisées par les services compétents afin de veiller à la stricte application de cet arrêté. Au-delà de ces mesures de restrictions, chacun est invité à économiser l'eau dans les gestes du quotidien. La cellule de veille sécheresse du département du Doubs reste mobilisée pour assurer un suivi très attentif de la situation.



Retrouvez toute l'information de notre village sur notre application **intramuros**.



Masque obligatoire !

À compter du 14 septembre 2020 et jusqu'au 12 octobre 2020, en complément des mesures actuelles aux centres-villes de Besançon et Montbéliard, le port du masque est obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus :

- non seulement au sein des galeries commerciales et espaces assimilés des grandes ou moyennes surfaces (supermarchés et hypermarchés) mais aussi sur leurs espaces de stationnement,
- dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées et sorties des écoles, collèges et lycées, 30 minutes avant et après l'ouverture et la fermeture de ces établissements sur l'ensemble du département.

Il est rappelé que les mesures générales actuellement en vigueur doivent continuer à être respectées, notamment l'obligation de port du masque dans tout rassemblement, réunion ou activité sur la voie publique ou dans un lieu ouvert mettant en présence de manière simultanée plus de 10 personnes et soumis à une déclaration au préfet de département en application du décret du 10 juillet 2020, ainsi que sur tout marché non-couvert, vide-greniers, brocante ou fête foraine. Pour la santé de tous, le Préfet du Doubs appelle la population à respecter strictement ces mesures ainsi que les gestes barrière afin de se protéger soi-même et de protéger les autres.

Au collège et au lycée aussi...

Pour cette rentrée 2020, la commune met 4 masques « grand public » à disposition de tous les collégiens, collégiennes, lycéens et lycéennes du village qui le souhaitent. Vous pouvez venir les récupérer en mairie pendant les heures d'ouverture.



Les prochains matchs à Longevelle

- Dimanche 27 septembre à 15 h : équipe A contre Autechaux

Roide

- Dimanche 4 octobre à 15 h : équipe B contre ASC Nommay

Vieux-Charmont B

- Dimanche 11 octobre à 15 h : équipe A contre Rougemont

Concorde

- Dimanche 18 octobre à 15 h : équipe B contre Abbévillers

Vandoncourt

- Dimanche 25 octobre à 15 h : équipe A contre ASDAM B



Conférence

Dans le cadre des universités ouvertes organisées par PMA, François VION-DELPHIN animera une conférence sur *l'histoire du vignoble comtois et particulièrement jurassien* à la salle des fêtes de Longevelle sur Doubs le vendredi 30 octobre 2020 de 20h à 22h.

Dons

La campagne se fera courant octobre. Merci de réserver un bon accueil aux bénévoles de la ligue contre le cancer.

Rentrée scolaire

Les enfants ont repris le chemin de l'école. Cette année, l'effectif scolaire est de 90 élèves dont 28 de Beutal répartis de la façon suivante :

Petite section	Moyenne section	Grande section	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
12	14	5	10	7	16	16	10

Avec Mmes BALIKO, DORNIER, GAUER, RAFFIN et Mr VILLEMAGNE.

